

ANIMATEUR PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS H/F

La Direction de l'Éducation, service Périscolaire et Actions Éducatives, accueille près de 4500 enfants sur les temps périscolaires et 1400 enfants dans ses centres municipaux de loisirs (CML).

Nous recherchons des animateurs motivés, créatifs, sportifs, artistes... qui souhaitent accompagner et participer à la qualité de l'accueil des enfants, avec le goût du travail en équipe, pour les mercredis, les vacances scolaires et les temps périscolaires.

Description de la mission

- Proposer, préparer et animer des activités diversifiées en veillant à assurer la sécurité physique et affective des enfants,
- Surveillance active de tous les temps et lieux susceptibles d'être occupés par les enfants.
- Participer aux réunions internes et à la recherche de toute solution visant à améliorer la qualité de l'accueil et de l'animation
- S'astreindre au secret professionnel

Vos horaires de travail :

- Accueil du matin : 7h30 à 8h20
- Pause méridienne : 12h à 13h35
- Accueil du soir : 16h15 à 19h pour les maternelles et 17h30 à 19h pour les élémentaires
- Centre municipaux de Loisirs Mercredi et vacances scolaires: 10h maximum de présence sur l'amplitude horaire de 7h30 à 19h

Description du profil

- Titulaire du BAFA ou BAFA en cours
- Et/ou avec une expérience d'encadrement d'enfants.

Qualités requises

- A l'écoute, disponible et en dialogue permanent avec les enfants,
- Rigoureux dans le respect des horaires et dans l'application des règles de la vie collective.

Condition de recrutement

Taux horaire pour l'accueil du matin, la pause méridienne et l'accueil du soir est de 12.07€/heure

Taux horaire pour les CML est de 11.91€/heure pour les titulaires du BAFA ou 11.69€/heure pour les non diplômés

POUR POSTULER

Poser sa candidature directement sur votre espace citoyen : <https://www.espace-citoyens.net/ville-antony/>